

Comme vous le savez bien, monsieur le Président, et comme le sait parfaitement le député de St. Catharines quand il n'a pas les yeux rivés sur le texte rédigé par le personnel du président du Conseil du Trésor (M<sup>lle</sup> Carney), c'est bien loin de la vérité. Il importe que les rapports du vérificateur général soient présentés beaucoup plus tôt au Parlement, au gouvernement et au comité des comptes publics.

Ce qui se passe actuellement, c'est que le vérificateur général et son personnel se mettent à établir ces rapports deux ans peut-être avant qu'ils ne finissent par venir au jour à la Chambre. C'est beaucoup trop long, car l'objectif premier est de mettre un terme au gaspillage. C'est certainement ce que doit vouloir tout le monde ici, qu'il s'agisse du premier ministre (M. Mulroney), du chef de l'opposition (M. Turner), d'un député de l'arrière-ban ou d'un ministre. Personne ne tient à voir gaspiller les fonds publics. Voilà de quoi il est question dans les rapports du vérificateur général. Ce qu'il faudrait faire, c'est essayer d'obtenir que les rapports du vérificateur général nous parviennent plus tôt pour faire en sorte que l'argent du contribuable soit employé sagement et à bon escient, et non pas gaspillé de façon flagrante. Voilà la raison d'être de ce contrôle.

On a dit que la loi accorde déjà le pouvoir au vérificateur général de présenter plus d'un rapport par année. A parler franc, je partage cet avis, mais pour une raison quelconque, le vérificateur général et les avocats qui le conseillent pensent autrement. S'il n'y a pas urgence, si les immeubles du Parlement ne sont pas en train de brûler ou quoi encore, ils estiment que la loi ne donne pas au vérificateur général le pouvoir de présenter plusieurs rapports par année. Voilà pourquoi le vérificateur général dit: «Non, je ne puis pas faire cela sans y être expressément autorisé».

• (1720)

Lorsqu'il a été questionné au comité permanent des comptes publics, il y a quelques semaines, le vérificateur général a dit qu'il n'avait pas non plus le pouvoir de faire de la vérification internationale, mais que cela ne l'empêchait pas d'en faire. Ici aussi, le vérificateur général dit qu'il n'a pas le pouvoir de le faire mais, cette fois, il ne le fait pas. On peut se demander pourquoi, alors qu'il n'en a pas le pouvoir, il fait quelque chose dans un cas et ne fait rien dans l'autre. Bref, indépendamment de la question de savoir qui a raison et qui a tort, et quels sont les avis juridiques, le vérificateur général a dit clairement que, à moins qu'il ne reçoivent le pouvoir de soumettre des rapports plus fréquemment, il ne le ferait pas. Il appartient donc à cette Chambre, à de simples députés comme vous et moi, et tous les autres qui ne veulent pas voir de gaspillage des fonds publics. Nous avons été élus pour nous assurer que les fonds ne sont pas dilapidés, pour nous assurer que le vérificateur général soumette ses rapports à la Chambre aussi fréquemment que possible.

Serait-il logique qu'il ait ce droit? Il existe aux États-Unis. Le *Government Accounting Office* américain le fait constamment. Il existe aussi au Royaume-Uni où le vérificateur général le fait constamment; il existe aux Pays-Bas où le président

de la Cour des comptes le fait constamment. Il en est de même pour les Cours des comptes d'Allemagne de l'Ouest et de Suède. Pourquoi cela semblerait-il si révolutionnaire au Canada puisqu'on le fait déjà aux États-Unis, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Allemagne de l'Ouest et en Suède, pour ne nommer que ces pays-là? Cela ne serait certainement pas révolutionnaire.

A la lumière des discussions que j'ai eues avec la présidente actuelle du Conseil du Trésor, il m'a semblé qu'elle voyait certains avantages à ce que le vérificateur général présente plus fréquemment des rapports, mais pas trop souvent. La production de quatre rapports par année semblerait appropriée, pour autant que la présidente du Conseil du Trésor et ses fonctionnaires soient informés d'avance pour ne pas être pris au dépourvu et que les dates de remise des rapports soient pré-établies. En fait, lorsque j'en ai discuté après coup avec le vérificateur général, celui s'est exclamé: «Ça alors, quatre fois par année! Je me serais contenté de trois fois par année.»

Il est donc évident qu'il y a encore lieu d'espérer faire des progrès si les deux parties font preuve de bonne volonté. J'en suis toutefois à me demander s'il y a vraiment une volonté, comme l'ont tous les députés à cette Chambre, de veiller à la bonne gestion de l'argent des contribuables, plutôt que de le gaspiller. En fait, certains membres du personnel de la présidente actuelle du Conseil du Trésor m'ont même laissé entendre que la question n'était pas prioritaire.

Ne croyez-vous pas qu'il nous faudrait, à nous tous de cette Chambre, accorder la priorité à cette question afin de garantir la meilleure gestion possible des deniers publics et veiller à ce que cet argent ne soit pas gaspillé?

La seule façon d'y arriver est de prendre les mesures nécessaires pour que le vérificateur général puisse nous remettre des rapports aussi souvent qu'il le souhaite et nous fournir les données qui nous permettront de réduire les dépenses superflues, ce que désire, j'en suis sûr, le premier ministre, de même que la présidente du Conseil du Trésor, vous, moi et tous les députés de la Chambre. Pour l'amour de Dieu, appuyons tous ce projet de loi!

**Des voix: Bravo!**

[Français]

**M. Claude Lanthier (LaSalle):** Monsieur le Président, c'est avec grand intérêt que j'ai suivi les discussions qui se sont déroulées dans cette Chambre au sujet du moment de la présentation, par le vérificateur général, des résultats de ses vérifications et surtout de la façon de les présenter. Monsieur le Président, vous savez fort bien que moi-même j'ai eu des démêlés avec la présentation de certaines enquêtes du vérificateur général, mais dans l'ensemble, je voudrais dire que dès 1980, l'ancien gouvernement, même s'il était pris dans une espèce de léthargie, a même favorisé le Comité des comptes publics qui a recommandé à cet effet que le vérificateur général dépose ses rapports plus fréquemment.